
Nombre de membres en

exercice: 11

Séance du 17 décembre 2019

Présents : 9

L'an deux mille dix-neuf et le dix-sept décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 17 décembre 2019, s'est réunie sous la présidence de Jean-François DUC

Votants: 9

Sont présents: Jean-François DUC, Jacques FAVERJON, Olivier TONDA-ROCH, Aurélie BORTOT, Denis DUMAS, Fanny LEGARLANTEZECK, Christelle PLANCHE, Anne RIVOLLY, Pierre-Louis SAEZ

Excuses: Georges FORESTIER, Nicolas GARDET

Secrétaire de séance: Jacques FAVERJON

Approbation compte-rendu du 29/10/2019

Le procès-verbal de la séance du 29 octobre 2019, n'ayant soulevé aucune observation, est adopté à l'unanimité.

Modification des conditions d'adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires souscrit avec le groupement Sofaxis / CNP Assurances, pour l'année 2020 et avenant à la convention d'adhésion et d'assistance administrative à la mise en œuvre du contrat d'assurance groupe avec le Centre de gestion de la Savoie.

Le Maire expose que du fait de l'aggravation de la sinistralité des collectivités, la hausse des taux de cotisations devait être envisagée pour l'année 2020, dernière année du contrat groupe (dans le cadre de ce marché, le Centre de Gestion de la Savoie avait négocié la garantie de maintien des taux par l'assureur sur les 3 premières années, à savoir 2017, 2018, 2019).

Le conseil municipal à l'unanimité approuve cette augmentation du taux pour 2020 (5,34% de la masse salariale contre 4,27% précédemment) et maintien la même formule de garanties avec franchise de 10 jours fermes par arrêt sur la maladie ordinaire.

Point sur les travaux à Pont-Belon

La réception des travaux a eu lieu le 29/11/2019. L'entreprise Electra s'est engagée à retirer les poteaux courant janvier. Cependant le fort écoulement des eaux débordant sur la chaussée devra être traité prochainement.

Le bilan financier de l'opération a été présenté et n'a pas appelé de remarques.

Un abribus sera réalisé dans le prolongement du bâtiment du bassin. Le devis présenté par l'entreprise MCCM, d'un montant de 5 029,80 € TTC, a été validé à l'unanimité par le conseil municipal.

Travaux de l'église

Les travaux de restauration (enduits et grilles de protection des vitraux) sont achevés.

Certains vitraux nécessitant une reprise des éclats, un devis a été demandé à l'entreprise Berthier de Grenoble qui était déjà intervenue lors de la restauration de l'intérieur de l'église. Ce devis d'un montant de 9 961,34 € TTC a été validé à l'unanimité par le conseil municipal.

Achat défibrillateur

Le conseil municipal décide l'achat d'un défibrillateur qui sera positionné à gauche de la porte d'entrée de la mairie.

L'entreprise DSE sera sollicitée pour le raccordement électrique du boîtier.

Dossiers d'urbanisme

Deux dossiers sont examinés :

- Permis d'aménager pour 3 maisons à Pont-Belon
- Projet assainissement maison individuelle au Fléchet.

Demande de subvention

Lors du budget 2020, le conseil municipal attribuera une subvention de 100€ à l'association DACS (Déplacement associatif de la Combe de Savoie)

Décisions modificatives

Le Maire expose au conseil municipal que pour financer totalement les travaux de restauration des façades latérales de l'église dont la rénovation des vitraux et des grilles de protection (travaux non prévus), il est nécessaire de transférer 18 500 € du programme "Pont-Belon" sur le programme "Façades latérales de l'église".

Questions diverses

Le conseil municipal répond positivement à l'Association KC4V dont le siège est à La Trinité pour sa demande d'utilisation de la salle d'activités le lundi soir de 17h30 à 21h30 et exceptionnellement certains samedis. Une convention d'utilisation sera établie.

